cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : isabel ciccarelli
https://www.cadre21.org/membres/1ca38d02b055b15fbfae1f54

Date d'obtention : 2026-10-09 15:57:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il y a 4 étapes. L'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. Il faut rencontrer le jeune seul.
1. On rencontre le jeune, et on regarde avec lui le contexte dans laquelle la situation s'est produite. On prend bien soin de ne pas être dans le jugement, on rassure le jeune.
2. Sans regarde les images/photos/vidéo, on tente de comprendre quelle est la nature de ces dernières. Si le jeune veut nous montrer les photos, nous refusons, car cela est une infraction criminelle. Nous le rassurons de la confiance, et lui demande d'être descriptif afin de pouvoir comprendre la nature des images.
3. Nous devons tenter de savoir si l'intention de la ou les personnes impliquées dans la situation. Est-ce que l'intention est de faire du mal à l'autre personne? Est-ce que c'est dans le but de faire de l'extorsion?
4. Nous devons tenter de comprendre l'étendue de la situation. Est-ce que ce les photos se sont répandues, est-ce qu'elles ont été partagées?

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Lorsque l'on est certain que l'intention est malveillante, il faut s'en remettre à la police et ne pas remplir la grille. Nous rencontrons le jeune, et confisquons le téléphone car des images sont présentes.
Même si l'intention n'est pas malveillante, nous devons remplir la grille Sexto.
Il est important de ne pas regarder les photos qui sont divulguées.
Il est important de demander s'il y a d'autres personne au courant de la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate et la plus importante pour moi est de faire sentir le jeune à l'aise, malgré la nature de la rencontre et de rester objective. L'échange doit se faire dans le non-jugement. Je veux que le jeune se sente respecté, et libre d'échanger avec moi.
C'est un sujet délicat, avec plusieurs étapes qui peuvent confronter le jeune. Il est primordial d'être dans la bienveillance, tout en étant clair et objectif. Une bonne maîtrise du protocole est importante afin que je le jeune se sente en sécurité, et que l'intervenant se sente outillé à intervenir.

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org